Mais que fait la police ?... Ce qu'elle veut...

Tout une compagnie de C.R.S. s'est faite prendre en flagrant délit de mensonges, grâce à un film vidéo tournés fortuitement par un amateur. Celà se passait à Amiens.

Auparavant, toute la chaîne hiérarchique a repris en choeur les bôniments des policiers, sans se donner la peine d'enquêter sérieusement sur la version des jeunes, coupables, forcément coupables. Ces derniers accusaient les C.R.S. d'avoir "gazé" sans raison leur fête, les obligeant à évacuer la salle pour se faire insulter et frapper par les policiers, une fois dehors.

Le Préfet, ridiculisé, a dû refaire une conférence de presse sur le thème "on m'a menti, il y aura enquête et sanctions".

Mais si ce soir là, il n'y avait pas eu d'amateur de vidéo pour filmer ce qui se passait et infirmer la version des policiers, que serait-il advenu ? Ce qui arrive quotidiennement quand c'est la parole des policiers, assermentés, contre celle de simples citoyens et citoyennes. Ces derniers se font systématiquement condamner, et doivent verser de l'argent à leurs "bourreaux". Vous vous faites insulter et parfois brutaliser, et en plus vous payez pour ça !! Sauf si vous avez plusieurs témoins ou que vous vous faites sérieusement tabasser, au point d'être hospitalisés plusieurs semaines. Là, vous avez une petite chance d'être relaxés, ce qui est déjà pas mal. Et encore : un chauffeur de taxi, Mr ISSIAKA vient de voir sa plainte classer sans suite par le Procureur, alors qu'il a été hospitalisé 3 mois et que 3 personnes assistant par hasard à son "tabassage" peuvent témoigner en sa faveur contre les agents de police.
A l'inverse de tous nos voisins européens, nous sommes dans une logique napoléonienne, où on protège les agents de l'Etat contre les citoyens. Le nouveau code pénal n'a rien changé et reste dans la même logique.

Dans l'affaire d'Amiens, l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) vient de rendre ses conclusions. Les C.R.S. reconnaissent leur présence sur les lieux, ce qu'ils avaient farouchement nié au début mais jurent leurs grands dieux qu'ils n'ont pas balancer de gaz lacrymogène dans la fête. On a leur parole.... Evidemment, des gaz dans le noir, c'est plus difficile à filmer qu'une compagnie de C.R.S. En somme, les jeunes se seraient auto-gazer avant de s'auto-insulter et de s'auto-brutaliser sous le regard des gentils policiers.

Cette affaire pose au moins deux questions graves.

La première concerne les procédures d'enquête interne à la Police quand elle est mise en cause dans des affaires similaires. Tant que ce sera la Police qui enquêtera sur la Police elle-même, on garantira une certaine impunité aux auteurs de bavure : dans "la maison", on lave son linge en famille, et si celà doit faire des vagues à l'extérieur, on ne le lave pas , on étouffe l'affaire..

Il serait temps de s'inspirer des allemands qui ont mis en place une instance indépendante, doter de réels pouvoirs d'enquête, que n'importe qui peut saisir dès lors que le comportement des policiers est mis en cause. Outre des policiers, elle comprend des magistrats et des représentants d'associations de défense des droits de l'Homme.

La deuxième question concerne l'état d'esprit des policiers et en particulier de l'encadrement. Comment les officiers de la compagnie de C.R.S. d'Amiens ont-ils pu laisser leurs hommes faire n'importe quoi, se comporter collectivement comme une bande de voyous, alors qu'ils doivent garantir la paix publique ?

Pensent-ils que tout est permis, dès lors qu'ils ont à faire à des jeunes basanés, histoire de rigoler un peu ?

La crise que nous vivons se traduit par une augmentation de la violence et de la délinquance. Nous avons plus que jamais besoin d'une police respectée pour garantir le droit de chacun à la sécurité. Et pour être respectée, il faut qu'elle soit respectable.

L'affaire d'Amiens est révélatrice et non pas exceptionnelle : il est temps que la hiérarchie policière se reprenne et retrace les limites de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas. Y compris avec des gens qui ont le tort d'être jeunes, noirs, arabes, etc...

Malik Lounes

"Mille bécanes, mille jeunes"

Lancée au mois de juin par Suzuki et quatre administrations (D.I.V., D.I.J., Jeunesse et Sports et Prévention Routière), l'opération "Mille Bécanes, mille jeunes" enregistre ses premiers résultats pratiques. Un millier de mobylettes et motos usagées ou détériorées vont être récupérées, en principe chaque année, par le réseau des concessionnaires de la marque. Les deux roues seront confiés, pour remise en état et utilisation, à des structures locales d'encadrement de la jeunesse, sélectionnées par un comité national réunissant les différents partenaires.
Les premiers bénéficiaires de l'opération sont trois associations de formation pour adultes (AFPA) de l'est de la France (Nancy, Verdun, Colmar), trois sites de L'Association de promotion des actions de prévention dans l'agglomération rochelaise (Saintes, Niort, La Rochelle) et une association bordelaise de location de cycle et d'insertion, Arc-en-cycle. Une opération est également en cours à Bondy (Seine-Saint-Denis). Ces premiers bénéficiaires se partagent pour l'heure un contingent de 80 cycles, mais 400 autres ont déjà été récupérés par les concessionnaires, et 400 sont prêts à l'être chez des particuliers.

De nombreux candidats

Les différents projets soumis par les associations candidates (une soixantaine aujourd'hui) reflètent les préoccupations locales : formation de jeunes à la mécanique, apprentissages de la conduite, participation d'équipes de jeunes à la compétition, mise à disposition de véhicules pour la recherche d'emploi ou la formation, ou encore projets de voyages. Dans certains cas, l'Opération Suzuki intervient en soutien à des opérations déjà en cours. Ainsi à Verdun, où l'AFPA remet déjà depuis deux ans en état des deux roues motorisés que la mairie loue à des jeunes à la recherche d'un emploi. (...)

"Economie de la jeunesse", lundi 24/10/1994, n°23.

Banlieue & Sida

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA MALADIE

"Aujourd'hui, il y a une évolution de l'épidémie. On s'aperçoit que l'on n'avait pas bien pris en compte pendant longtemps la contamination par la toxicomanie, on ne sait pas trés bien ce qui se passe en banlieue....
Les seuls chiffres dont on dispose sont ceux des hôpitaux, soit à peu près 7000 personnes en Ile-de-France, qui ont déclaré la maladie ou qui consultent après un dépistage positif. C'est à partir de ces déclarations des hôpitaux qu'on peut se faire une idée de l'évolution de la maladie dans les cités de banlieues.
Mais la maladie met longtemps à se déclarer. Ceux que l'on voit arriver aujourd'hui ont été contaminés il y a plusieurs années. Ce sont des gens en grande difficulté, qui viennent de quartiers populaires, qui ont des problèmes de logement, d'argent, de travail, des familles monoparentales, quelques fois avec des enfants touchés, ou épargnés mais qui vont perdre leurs parents à court ou moyen terme.
On voit bien émerger ces difficultés de la maladie qui s'ajoutent aux autres difficultés de ces personnes pauvres ou "à bas revenus" des banlieues.
Mais on ne voit que la partie émergée de l'iceberg, et on a toutes les raisons de craindre ce qui se prépare en banlieue, ça va être dur à vivre. Malheureusement, on n'en a pas bien conscience, parce qu'on a pris du retard en matière de prévention, d'information auprès de personnes exposées au V.I.H et qui l'ignorent. Les jeunes de banlieues ne vont pas se faire dépister, sauf de temps en temps pour se rassurer. Ce qui ne veut pas dire qu'ils utilisent des préservatifs par la suite. On voit bien l'ampleur des risques qu'ils courent en ayant des relations sexuelles non-protégées, alors qu'ils côtoient des filles et des garçons qui ont fait l'expérience d'un "shoot" à l'héroine avec des seringues usagées
En banlieue, il n'y a toujours pas de programmes conséquents d'échanges des seringues. Tout cela va nous péter à la figure dans les 2 ou 3 années qui viennent.
Il y a urgence à mener une politique offensive en direction des jeunes de banlieues.

LA REDUCTION DES RISQUES, UN ENJEU POUR TOUTE LA SOCIÉTÉ.

Si on travaille sur la réduction des risques, c'est parce que l'on sait que l'on ne change pas la vie d'un toxicomane du jour au lendemain.
Le système qui existait jusqu'a présent, qui consiste à dire aux gens d'arrêter de consommer de la drogue pour commencer à s'occuper d'eux, est un système qui ne fonctionne pas.
La stratégie de réduction des risques ne veut pas dire que l'on se résigne au fait que les gens se "défoncent", mais c'est aussi une réalité qui s'impose à nous dès lors qu'ils veulent se "shooter". Il faut qu'ils puissent le faire sans se contaminer ou se sur-contaminer. La réduction des risques est un enjeu pour toute la société car nous pouvons tous être amoureux ou avoir des relations sexuelles avec un ou une toxicomane.
Cela veut dire que nous devons leur fournir les moyens de se "fixer propre" s'ils doivent se fixer et qu'il faut mettre en place des programmes de substitution pour ceux qui ne sont pas capables, dans l'état où ils sont, de suivre une cure de sevrage..
Cela n'a rien à voir avec le fait d'approuver ou de ne pas approuver leur toxicomanie.

Pierre Berton, éducateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) puis Directeur départemental et régional de la P.J.J en Ile-de-France puis au Conseil National de Prévention de la Délinquance., conseiller technique au Ministère de la ville. Depuis quelques mois, il est directeur régional d'AIDES Ile de France, en guerre contre le Sida.

DES VOLONTAIRES POUR LES BANLIEUES.

Le travail à AIDES est fait par les volontaires. Sur les départements de banlieue parisienne, il y en a entre 20 et 80 selon les départements alors qu'à Paris même, il y en a 600.
Il faut que l'on recrute des volontaires et qu'un certain nombre soit issu des quartiers populaires. Ce qui serait intéressant, ce serait qu'il soit aussi issu d'associations de ces quartiers, pour que l'on mette en place un vrai maillage, qu'on ait de vrais liaisons avec ces associations pour avoir des relais pertinents sur ces quartiers.
On ne peut pas faire en banlieue que des opérations venant de l'extérieur. C'est dans la mesure où les jeunes auront confiance, où ils se prendront en charge au travers de leurs propres associations, qu'ils seront partie prenante, qu'on leur fera d'autant mieux comprendre tous les problèmes posés par ces questions de santé publique. C'est toute une nouvelle stratégie pour AIDES, c'est en même temps un appel que je fais aux gens qui se sentent concernés dans les associations pour qu'ils fassent acte de volontariat à AIDES.
Pour connaître les banlieues, je pense que sur place il y a de vraies forces de mobilisation. Dans les banlieues, on peut s'ennuyer et faire n'importe quoi, mais on peut aussi investir son énergie très positivement. Il y a plein de gens et de jeunes qui ne demandent que ça.

DES COLLECTIVITÉS LOCALES ENCORE TROP FRILEUSES.

Non ! On ne peut pas dire qu'on est satisfait de nos rapports avec les collectivités locales. On est au début de la prise en compte de ces questions par ces mêmes collectivités. C'est vrai qu'une ville comme Paris, par rapport à l'attrait qu'elle exerce, par rapport aux ressources qu'elle draine, n'est pas toujours à la hauteur de l'aide qu'on souhaiterait qu'elle nous apporte.
Mais ce sont quand même les collectivités locales qui, finalement, ont le plus avancé dans le domaine de la toxicomanie, notamment le Forum Européen des Collectivités Territoriales qui a travaillé et proposé des programmes méthadone. Ils sont plus en avance que les intervenants en toxicomanie eux-mêmes ou que l'Etat. Je le regrette, mais on ne peut que constater que Simone Veil a laissé 55 places de méthadone en partant en 1975 et qu'elle les a retrouvées quand elle est revenue, 15 ans plus tard. Ca fait mal, parce que dans les autres pays européens, on n'en est pas du tout au même niveau de contamination par le VIH chez les usagers de drogue. En Hollande, la politique de substitution a commencé en 1978, avant l'épidémie de Sida, et le résultat c'est que moins de 5% des toxicos sont séropositifs. En France, c'est de l'ordre de 40% !
On a eu une carence très importante, aussi bien au niveau de la décision des pouvoirs publics que des intervenants en toxicomanie.

DROIT ET DIGNITÉ POUR TOUS.

Nous voulons réinstaller les gens dans leur droits, dans l'ensemble de leurs droits, et qu'ils soient de nouveau (quand ils ne le sont pas déjà) suivis dans le cadre de leur circonscription, dans le cadre de l'hôpital. Et à partir de là, on a quelques moyens financiers qui permettent de traiter des situations d'urgence, on se bat avec les Mairies, avec les Sociétés de HLM....
C'est triste, mais c'est un peu (dans ce domaine comme dans d'autres) le VIH qui a changé les regards. Le fait d'avoir une maladie qu'on n'est pas capable de traiter a changé la façon dont on traite les gens à l'hôpital, le regard qu'on porte sur les malades, sur les toxicomanes. C'est en cela qu'il y a des enjeux autour de cette maladie, qu'il y a des enjeux de dignité, de droits des malades. Ce que j'aime dans AIDES c'est qu'on n'est pas en train de demander une législation spéciale pour les malades du SIDA, un traitement spécial. On est en train de demander simplement l'application du droit ordinaire de la citoyenneté, de la dignité des gens, pour eux comme pour les autres. Et ça, c'est quand même intéressant sur le plan éthique.
Prenons un problème social lourd qui est aussi une question de droit reconnu à tous depuis la Loi Besson : Le logement. Dans chaque département, il y a un fonds, on le met en oeuvre. On a aussi un fonds de solidarité qu'on a fait avec la Fondation de France et 4 autres associations pour essayer de maintenir les gens dans leur logement et permettre l'accès au logement. Mais il y a des situations où il n'y a pas de domicile (et l'aide à domicile suppose qu'il y a un domicile), donc de temps en temps on en est à payer l'hôtel pour que les gens aient un toit.
On a travaillé avec des associations qui suivent des gens qui sont en chambre d'hôtel en attendant d'obtenir un logement. On essaie d'intervenir auprès des décideurs locaux. Mais c'est difficile, parce que souvent les gens ne sont pas solvables. Et puis il y a quand même un certain nombre d'associations qui travaillent spécifiquement sur le logement et qui ont des appartements, des appartements thérapeutiques... Mais je ne dirai pas qu'aujourd'hui il n'y a pas de gens dans la rue dont on n'arrive pas à s'occuper. Hélas, il y en a !
Je crois qu'il y a un travail à faire, mais peu à peu, si chaque commune réserve quelques logements, accepte de faire un peu d'aide à domicile, on doit arriver à ce que les personnes touchées par le VIH, les personnes malades du SIDA, soient traitées comme tous les citoyens de leur commune. Ce qui est leur droit d'un côté, leur dignité de l'autre, est aussi le devoir des collectivités d'autre part. Il y a quand même là une avancée depuis ces dernières années. On ne peut pas dire le contraire.

Noir & Blanc

on the front line

***A VOIR** "DE RAGE ET D'ESPOIR, PAROLES DE TOXICOS", documentaire impressionant de Jean Schmidt, diffusé par France 2. Pour vous procurer la cassette ou contacter le réalisateur, passez par la Fédération Nationale des Maisons des Potes.*

***"Le serment d'Hypocrate, pas d'hypocrites" :** Pour avoir prescrit du Temgésic à des toxicomanes, les docteurs Clarisse BOISSEAU et Jean CARPENTIER viennent de se faire suspendre d'exercice pour une durée d'un mois par le Conseil Régional d'Ile-de-France de l'Ordre des Médecins. Sachant que pour faire ce genre de prescription, il faut disposer d'un carnet à souche fournit par l'Ordre des Médecins et qu'il ne renouvellent plus les carnets épuisés.*

***Sur plainte** de France Télécom, la police a perquisitionné les locaux du Centre d'Information et de Recherche Cannabique (Circ) et placé Jean-Pierre GALLAND en garde à vue. Officiellement, la plainte est motivée par le contenu du serveur minitel 3615 Circ. Il parait que le délit d'opinion n'existe pas en France.Silence dans les rangs !*

***La Seine Saint-denis serait-elle à l'abri du Sida ?** En effet, à ce jour aucune place Méthadone n'existe en Seine-Saint-Denis. Et tous les jours, on voit des gens arriver sur le thème : "J'ai vu à la télé que je pouvais avoir de la Méthadone, pourquoi vous ne voulez pas m'en donner ?"*
Vu l'ampleur du problème de la toxicomanie dans un département à forte densité de population, qui cumule les problèmes sociaux, on est en droit d'affirmer que s'il n'y a pas de politique de réduction des risques en Seine Saint-Denis, c'est qu'il n'y en a pas en France !

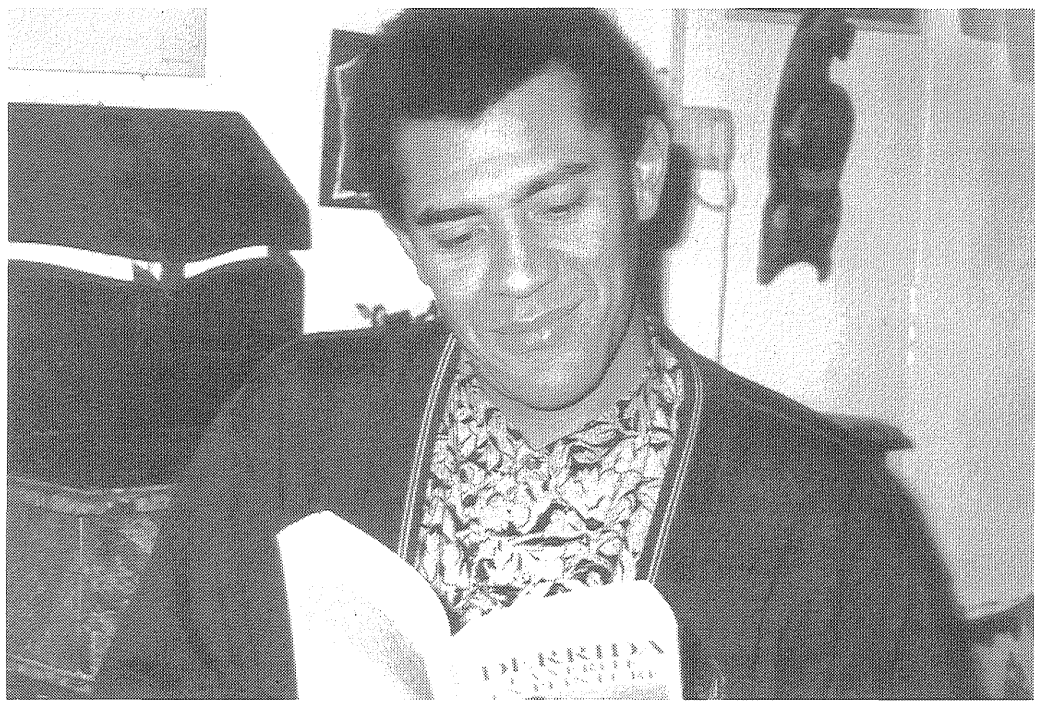

Fabrice vous dit ce que personne d'autre ne vous dira !

Lorsqu'il est question d'usage de drogues dures, le citoyen est immédiatement interpellé dans son intimité. On lui demande un jugement moral, puis implicitement un témoignage (moi jamais, moi oui mais il y a longtemps etc). Dans un tel contexte, le débat s'engage délibérement sur le terrain de l'anathème et de l'expiation (imaginons un débat sur l'homosexualité mené par des moines intégristes et des pédés honteux ressassant leurs coïts d'antan). ***La réflexion sur l'usage des drogues n'étant admise qu'enveloppée dans une pulpeuse confession intime, je livre ici quelques pans de ma misérable existence dans l'espoir de bousculer quelques stéréotypes.***

La lutte contre le conformisme est, hélas, pour moi une sorte de religion.
Métis, à 15 ans, j'esquive l'école version "guerre aux adultes et à la société". A 17 ans premiers shoots, derniers acides, découverte du cambriolage. L'année d'après, premier tours de promenade à Fleury-mérojis à la suite d'une discussion virile avec la police. Ensuite, normal, 7 ou 8 ans du cocktail classique : héroïne /cambriolage/prison/re-héroïne et ainsi de suite avec une logique implacaple d'interdépendance entre les 3 constituants. A 24 ans un brevet de "toxicomane notoire" m'est décerné par la 10ème Chambre correctionnelle, antithèse officielle de la réussite sociale appréciée à sa juste valeur par ma soif de reconnaissance (qu'est-ce que tu veux faire quand ?)

Mes idoles de jeunesse : Ferry RUBIN, Emmet Gropan, Lesanard Desroys défoncés V.S de 60's, 70's.... Outside of society that where wana be etc....

Plus prosaïquement, la finalité essentielle de mes années d'apostolat Yankee : être stoned du matin au soir. Jamais, tout au long de ces années blanches, je ne me suis perçu comme une victime ou un malade. Au contraire la vie d'un héroïnomane - cambrioleur - présente tous les critères de valeur du cadre dynamique : Journées de 12 à 14 heures, flair commercial, esprit intuitif, imagination, séduction, et bien trop souvent, courage physique. Bref, mis à part les bémols persistants des nuits de manque au dépôt, ou des cotons mal filtrés (BRRRR !), C'était la belle vie ! A l'instar de certains, j'ai pu dire : je me suis dé-fait tout seul !

Ce temps béni, qui fut aussi celui de ma prime jeunesse, n'a cependant pas résisté aux assauts conjugués de ma conscience (la figure implorante de ma mère) et de la société (les menotes trop serrées de la police). Sex, drugs and cambriol me conduisant régulièrement au trou, je fus submergé par mes premiers doutes carcéraux. Qui suis-je? Où vais-je? (eh oui, on a le temps), et puis des rêves d'enfants : faire des études d'histoire, devenir prof. pour apprendre aux autres d'où ils viennent. Les filles aussi, la vie de junkie s'accorde assez mal des liaisons durables, celle de taulard pas du tout. Bref, après un ultime séjour derrière les barreaux, une certitude m'étreint : je vais rater ma vie. Ma mère avait raison, les juges aussi, le travail, c'est super, le sport est sain.

Qu'à cela ne tienne : vive la réinsertion ! A.N.P.E., post-cures, psychothérapies, jogging, tout y passe, et tout rate. J'ai taversé à cette époque les pires moments de mon existence, toujours entre 2 décroches, entre 2 boulots merdiques, à la recherche d'une nouvelle identité. Il y a pire qu'un drogué, c'est le toxicomane honteux, celui qui vit chaque injection comme une chute, qui ne se dope que pour lancer au ciel des serments d'abstinence qu'il bafoue aussitôt. La culpabilité s'installe, chronique, dégradant définitivement le respect de soi et l'image que l'on donne. Pendant 2 ans, j'ai collé au stéréotype toxic. Lâche puisqu'incapable d'être magasinier ou coursier pendant plus de 3 mois, menteur puisque dissimulant mes prises de dope, sans volonté puisque toujours repris par l'accoutumance sans avoir le courage de redevenir cambrioleur. Ce fût le temps misérable de la vie parasitaire, des paquets à 20 sacs aussi péniblement acquis que vite consommés, le temps de la honte.

Puis, après une énième post-cure en province, je redécouvre la passion de jeunesse, l'histoire des hommes. Une psychothérapie pour une fois poursuivie au-delà de 3 mois me conduit à exploiter méthodiquement ma passion. Inscription en fac après remise à niveau, équivalence, D.E.U.G., licence, maîtrise. Cinq années d'abstinence ont fait de moi un athlète de 85 kgs, semi-marathonien, étudiant en histoire, barman sur la côte durant les 4 mois d'été. Très vite, une copine, un appartement, le C.A.P.E.S., ça y est, je suis prof. d'histoire après 9 ans de réinsertion forcenée.

Edifiant, diront certains, comme quoi avec un peu de volonté... Hélas ! La société a toujours réussi à enfermer mes passions dans une boîte à étiquettes. Pendant 10 ans, j'ai ramé pour satisfaire mon penchant pour les paradis artificiels (non-exclusifs de curiosité artificielle). Or, en ces temps pré-méthadonien, cette direction est sanctionné par l'étiquette "toxicomanies" et ses sous-tiroirs, prison, maladies, exclusion sociale, autant de produits de la prohibition des drogues.

Théoriquement, vous n'êtes pas censés sortir d'une telle boîte à produire du malheur qui brise toutes résistances. Le casier judiciaire permettant de rattraper les plus aventureux, vous n'avez aucune chance de réintégrer le corps social pour dire ce que vous avez vécu de l'autre côté. Pour ma part, bien que toujours enfermé dans une bataille juridique destinée à me blanchir vis à vis de l'Education Nationale, je suis partiellement passé dans le camps des "gentils". Pour pouvoir changer mon étiquette et obtenir celle de profs d'histoire, il me faut cependant procéder à une ultime conversion. Plus de passé délinquant, plus d'apologie des drogues, ma vie doit désormais débuter le jour de ma soutenance de maîtrise. A la limite, un petit mea-culpa aussi discret qu'officiel est toléré, voire bien vu. Le genre "c'était l'enfer mais en ramant, j'ai réussi à m'en tirer". Dans mon cas, celà se fit à la Chambre Correctionnelle pour obtenir la non-inscription de mes condamnations au casier judiciaire(corde au cou, auto-flagellation,...). Mais, dans mon entourage : motus, auprès de mes collègues : silence, quand aux élèves... rêvons un peu, cours d'histoire : "les produits stupéfiants sont présents dans toutes les cultures traditionnelles, d'ailleurs moi-même, mes chers enfants,...".

Alors, je craque. Oui, je suis un ex-drogué, oui je le suis devenu volontairement et par goût. Non, cela ne fût pas l'enfer avant que l'exclusion, la marginalité et la culpabilité n'aient raisons de mes ressources matérielles et psychologiques. C'est bien sûr avec satisfaction que je contemple le chemin parcouru depuis mes premiers fixes d'héro., mais je regrette de ne pouvoir, grâce à l'exemple de ma vie, énoncer plus clairement une vérité conçue par ma maman française et mon papa africain : "Ici-bas, le monde n'est pas tout noir ou tout blanc."

Pierre Lehoulier

LA POLITIQUE DE LA VILLE
VUE DE L'INTÉRIEUR

Geneviève YAVCHITZ, a travaillé pendant 5 ans à la Délégation Interministérielle à la Ville au programme D.S.Q., puis comme responsable du Pôle Services au Public. Elle avait comme interlocuteurs privilégiés les associations, les préfets et les élus locaux. Depuis deux mois elle est Chargée de Mission à la Direction Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion.

Malik LOUNES : Après 12 ans d'existence, comment selon vous caractériser l'évolution de l'appareil administratif de la Politique de la Ville, piloté par la D.I.V.? S'est-il alourdi au fil des ans ?

Geneviève YAVCHITZ : On ne peut pas parler d'alourdissement. C'est une évolution inévitable. Nous sommes passés d'une situation où la Politique de la Ville regroupait des agents plutôt militants intervenant pour expertiser et donner des conseils, aider les acteurs locaux à élaborer leurs projets, à une situation plus traditionnelle, où on élabore une réglementation et des directives qui permettent aux acteurs locaux de mettre en oeuvre cette politique. Cette Délégation Interministérielle à la Ville a été inévitablement conduite à fournir le travail d'une véritable adminstration centrale.

M.L. : Qu'est-ce que cela signifie en termes d'efficacité ?

G.Y. : Ce n'est plus la même. Cette administration est plus efficace pour faire passer un certain nombre d'évolutions. La Politique de la Ville a permis de faire bouger le statut de la fonction publique, afin de prendre en compte le fait que l'on ne fait pas le même boulot lorsque l'on est enseignant à Neuilly-sur-Seine ou à Neuilly-sur-Marne, ou lorsque l'on est policier en centre-ville ou dans des banlieues périphériques. Avec toutes les précautions qui s'imposent, il faut que les fonctionnaires qui oeuvrent chaque jour dans ces quartiers y trouvent quelques bénéfices en termes de progression de carrières, de formations, de rémunérations,...
Cette évolution peut paraitre minime mais elle est porteuse de grands changements à venir. Cela m'amène vers un point fondamental auquel a contribué la Politique de la Ville : l'introduction de la notion de territorialité dans l'action de l'Etat. La façon territorialisée d'aborder les sujets est une nouveauté qui a pris toute sa place dans les dispositifs administratifs. L'introduction de dispositifs hétérogènes pour mieux coller à la réalité sociale telle qu'elle existe à tel ou tel endroit est fondamentale. On ne gère pas un pays suradministré comme l'est la France avec des moyens uniformisés, les besoins de la Lozère ne sont pas ceux des Bouches du Rhone.

M.L. : Voyez-vous un autre apport fondamental de la Politique de la Ville ?

G.Y. : La Politique de la Ville est désormais un élément majeur du discours politique. Elle a contribué à refaire de la question sociale un enjeu capital pour ces prochaines années. Ecoutez les débats qui préparent les élections présidentielles. La composition des Conseils Interministériels à la Ville est, elle aussi, à cet égard exemplaire : au tout début, ils réunissaient des fonctionnaires des administrations concernées. Aujourd'hui, ce sont les cabinets et les ministres eux-mêmes qui y siègent..

M.L. : Y-a-t-il selon vous des réformes ou des innovations qui n'ont pas été prises, notamment par rapport aux mécanismes financiers ?

G.Y. : Je ne suis pas une grande spécialiste des questions budgétaires, mais une chose est sûre : notre dispositif budgétaire n'est pas complètement cohérent. D'abord ils est compliqué et surtout on a pris une position de déconcentration importante, c'est à dire de faire gérer par les préfets, or les préfets n'étaient pas, au moins au début, préparés à ces modes de gestion. Ils se sont formés sur le tas. De plus, la capacité à mobiliser les énergies dépend beaucoup de la personnalité du préfet, de sa motivation pour ce type de problèmes.

La complexité des processus de décision caractérise vraiment la Politique de la Ville, car elle met en jeu de multiples partenaires pour des actions transversales : la Politique de la Ville, c'est à la fois de l'emploi, du logement, de la santé, etc.

M.L. : Le gros changement réside dans la mise en place des Contrats de Ville. Le revers de la médaille est que ces contrats favorisent le tête-à-tête Etat/Elus, alors que les D.S.Q., mettaient en jeu l'Etat, les associations et les élus. N'y-a-t-il pas un risque de financement d'autres actions que celles initialement prévues ?

Je n'y crois pas, car le Contrat de Ville finance des actions. Certes, dans tout changement d'échelle, les pertes sont possibles. Mais de toute façon, nous n'avons pas de recul suffisant pour les évaluer. Vous savez, c'est compliqué. On a déjà perdu beaucoup de temps à faire comprendre à l'ensemble des acteurs locaux ce que pouvaient être les Contrats de Ville. Il faut attendre un peu. Par ailleurs, c'est vrai que la lisibilité pour les acteurs locaux ne s'est pas accrue, bien au contraire. Avec les DSQ, nous étions davantage sur la notion de projets de quartier, auquels participaient l'ensemble du tissu associatif. Avec les Contrats de Ville, il y a un risque de voir surgir des technocrates locaux, au détriment du milieu associatif local.

M.L. : En devenant une affaire de technocrates locaux, les Contrats de Ville n'ont-ils pas amoindri ou détruit l'idée qu'il ne peut pas y avoir de bonne politique pour un quartier sans la participation des habitants ?

Cette question de la Démocratie Locale est centrale et il reste beaucoup à faire. La participation des habitants dépasse le cadre des Contrats de Ville. Aujourd'hui, quelque soient les dérives, quelques soient les difficultés, il y a chez la plupart des maires une volonté de faire davantage participer les habitants. Seulement ils tâtonnent, avec plus ou moins de succès, plus ou moins de pratiques démocratiques réelles, sur la méthode : Conseil municipal enfant, conseils de quartiers élus, réunions d'informations,...

Mais il ne faut pas se voiler la face. En s'occupant activement des quartiers les plus pauvres, certains maires constatent qu'ils ont perdu une partie de leurs électeurs, ce qui met en danger leur réélection. Parce que cette politique ne convient pas forcément au reste de la population.

En ce qui concerne le lien entre cette question de la Démocratie Locale et les Contrats de Ville, il y a un vrai problème de gestion. Effectivement, c'est beaucoup plus compliqué. Certes, il y a des cas où les élus locaux sont réticents à financer des associations qui les critiquent ou qu'ils considèrent comme d'éventuels opposants politiques. Mais il est faux de dire que les Contrats de Ville sont une permission accordée aux élus par l'Etat de financer ce qu'ils veulent, qui ils veulent, comme ils veulent.

M.L. : Quelques mots de conclusions, quel devenir pour la Politique de la Ville ?

Je dirais simplement que quelques points essentiels sont acquis : il y a une réelle prise de conscience de l'ensemble des acteurs politiques de la nécessité de soutenir et mener des actions de développement social, économique, urbain, culturel...dans les quartiers où l'exclusion est une réalité urbaine visible par tous.

Il y a 10 ans, je me souviens de l'air sceptique de certains maires (de gauche ou de droite) à qui nous devions expliquer que l'avenir de leur ville passait par l'investissement dans les quartiers populaires où se trouve le plus grand nombre de jeunes. Depuis, ils ont été confrontés à des crises, ils ont évolué, ils ont réfléchi, ils se sont formés. Certes, il reste beaucoup à faire, mais ces élus sont aussi à l'image de la France: nous sommes un pays qui fait peu de place et pas du tout confiance aux jeunes. La Politique de la Ville a permis à des milliers d'entre eux de s'investir, de monter des projets, et de faire leurs preuves. Il faut que ce mouvement continue.

Certes, la façon dont est gérée cette politque est encore soumise aux aléas politiques.Par ailleurs, dans un pays en situation de grave crise économique et sociale, il faut voir comment ces dispositifs s'articulent avec la politique sociale globale (lutte contre le chômage, contre les exclusions, accès à la santé, au logement,...).
Mais finalement, je pense que l'on est toujours dans un processus dynamique. L'essentiel, c'est que rien ne soit figé.